

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-LOIRE**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE SAINT-JUST-MALMONT**

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
27	22	27
Quorum :	14	

Séance du 25 septembre 2025

N°25-09-06

Date de la convocation
17 Septembre 2025**L'an deux mil vingt-cinq
et le vingt-cinq septembre**

à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Cercle, sous la présidence de M. GIRODET, maire.

Présents :

M. Frédéric GIRODET, maire,
Mme Odile PRADIER, M. Alain MONDON, Mme Christine BONNEFOY, M. Joseph BUGNAZET, Mme Dominique COLOMB, M. Jean FERNANDES, Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN, M. André MOLLE, adjoints,
Mme Pamela MARODON, M. Denis SALANON, conseillers municipaux délégués,
Mme Anne VINSON, Mme Véronique MAURIN, M. Jean-Paul MASSARDIER, Mme Chrystelle BERTINELLI, Mme Maryline MOUNIER, M. David CHAUDIER, M. Jean FOURNEL, Mme Christine GALAMBAUD, M. Christophe PIOT, Mme Maguy FOULTIER, M. Patrice FRANÇON, conseillers municipaux

Absents excusés avec pouvoir :

Mme Arlette CHAPELLON qui a donné pouvoir à Mme Christine BONNEFOY,
Mme Mélanie PICHON qui a donné pouvoir à Mme Dominique COLOMB,
M. Benjamin FOULTIER qui a donné pouvoir à M. André MOLLE,
Mme Emilie MASSARDIER qui a donné pouvoir à M. David CHAUDIER,
M. Joël AUROUZE qui a donné pouvoir à Mme Odile PRADIER.

Absents excusés sans pouvoir

Néant

M. David CHAUDIER a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Subvention exceptionnelle à l'association des Jeunes Agriculteurs de Saint-Didier-en-Velay dans le cadre de l'organisation du comice agricole du 31 août 2025, à Saint-Just-Malmont.

Monsieur le maire rappelle que les Jeunes Agriculteurs du secteur de Saint-Didier-en-Velay ont organisé le dimanche 31 août 2025, la première édition du comice agricole de Saint-Just-Malmont.

L'objectif de cet évènement était d'accueillir un public nombreux afin de promouvoir le savoir-faire et le métier des agriculteurs.

AR Prefecture

043-214302051-20250925-25_09_06-DE
Reçu le 01/10/2025
Publié le 01/10/2025

Il précise que les Jeunes Agriculteurs de Saint-Didier-en-Velay regroupent plusieurs communes dont celle de Saint-Just-Malmont, qui compte de nombreux jeunes agriculteurs, ayant pour objectifs de représenter la jeunesse rurale et de dynamiser au mieux les territoires.

Etant donné l'ampleur de cet événement, l'association des Jeunes Agriculteurs de Saint-Didier-en-Velay sollicite une aide financière auprès de la commune.

La commission « Sports et Associations » s'est réunie le mardi 23 septembre 2025 afin de définir le montant à verser. La commission, à la majorité des voix, s'est exprimée pour le versement de la somme de 600.00 € à l'association, après validation du conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

DE VALIDER le montant défini par la commission « Sports et Associations »,

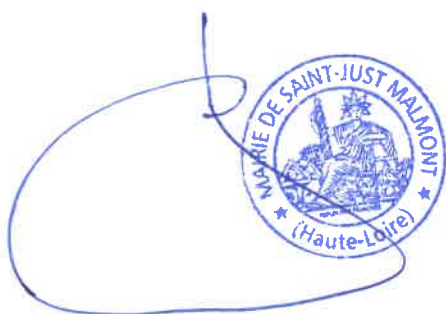
D'ALLOUER une subvention de 600.00 € aux Jeunes Agriculteurs de Saint-Didier-en-Velay en soutien financier à l'organisation du comice agricole qui s'est déroulé le dimanche 31 août 2025.

DE DONNER POUVOIR à monsieur le maire de mandater cette subvention à l'association.

Fait et délibéré en mairie ce jour, mois et an susdits
A Saint-Just-Malmont, le 25 septembre 2025

Le maire,
M. Frédéric GIRODET

Le secrétaire de séance
M. David CHAUDIER



A handwritten signature in blue ink, likely belonging to M. David CHAUDIER, the secretary of the meeting.

AR Prefecture

043-214302051-20250925-25_09_06-DE
Reçu le 01/10/2025
Publié le 01/10/2025